

APPEL A PROJET 2021
LECTURES VIVANTES EN BIBLIOTHEQUE

**Propositions artistiques lotoises autour des écritures contemporaines
à destination des bibliothèques ou médiathèques du département**

Le Département du Lot à travers Lot arts vivants, Agence départementale pour le spectacle vivant et la Bibliothèque départementale du Lot (BDL) propose aux bibliothèques et médiathèques du département d'accueillir des projets de petite forme que vous développez autour des écritures contemporaines : spectacles, lectures, action participative... Nous souhaitons ainsi valoriser ces initiatives sur les auteurs contemporains et permettre à des projets portés par des compagnies lotoises de trouver une résonance dans les établissements culturels de proximité en libre accès que sont les bibliothèques.

Pour **le 4 décembre 2020** au plus tard, nous vous invitons donc à envoyer à mpoletti@adda-lot.com :

- Un dossier présentant votre projet ;
- La fiche 1 : Récapitulatif de votre projet ;
- Le justificatif de l'obtention des droits d'auteurs et les modalités de rétribution ;
- Une photo du spectacle libre de droits, de bonne qualité (minimum 300 dpi ou 300 ppp) et au format portrait de préférence, en jpeg avec le nom des crédits.

Pour pouvoir candidater, les compagnies doivent répondre aux **critères** suivants :

- Être une compagnie lotoise ayant son siège social basé dans le Lot ;
- Être une compagnie lotoise ayant une activité de création et de diffusion ;
- Disposer d'une licence d'entrepreneur de spectacles, d'un numéro SIRET et d'un code APE à jour ;
- Respecter la législation (fiscale, sociale, comptable ...) régissant les activités d'une entreprise culturelle et rémunérer tous les intervenants professionnels en conformité avec la législation et les conventions collectives du spectacle ;
- Avoir obtenu l'autorisation de l'auteur pour l'exploitation de son texte.

Le projet proposé devra :

- S'adresser à un public ados/adultes ;
- Pouvoir être présenté impérativement dans la bibliothèque (au milieu des rayonnages ou dans une salle intégrée à la bibliothèque) : attention à la jauge, l'espace ou les besoins techniques nécessaires ;
- Valoriser des auteurs contemporains vivants : le texte proposé devra avoir été écrit par un(e) auteur(e) vivant(e) et avoir été édité. La rencontre du public avec l'auteur en amont, pendant, ou en aval du projet sera fortement encouragée ;
- Impliquer le public à travers des actions de médiation proposées aux bibliothèques autour du projet (en amont, pendant ou après l'action) ;
- Avoir un coût global qui tient compte des contraintes budgétaires et d'espace des bibliothèques/médiathèques.

De façon générale, le projet devra s'intégrer à la vie de la bibliothèque en participant aux objectifs suivants : faire vivre un lieu, valoriser les collections et favoriser le croisement des publics d'un même territoire.

Merci de détailler les frais annexes et de vous référer à la convention collective du spectacle vivant (CCNEAC) ainsi qu'à la grille des salaires des artistes dramatiques et ou chorégraphiques.

La liste des projets sélectionnés vous sera transmise **fin décembre 2020**.

Et la suite ?

Les projets retenus seront présentés aux bibliothèques du Lot lors d'une réunion en janvier 2021. Si les bibliothèques se positionnent favorablement, la Bibliothèque départementale cofinancera les projets pour une diffusion prévue entre septembre et décembre 2021. Lot arts vivants apportera son appui en termes d'ingénierie et de réalisation des supports de communication.

Contacts :

- **Lot arts vivants** : Marianne Poletti, chargée de mission spectacle vivant
Tél : 05 65 20 60 30 / Mail : mpoletti@adda-lot.com
- **Bibliothèque départementale** : Carole Gaillard-Flochlay, coordonnatrice action culturelle et formation
Tél : 05 65 53 49 21 / Mail : carole.gaillard-flochlay@lot.fr

FICHE 1 : RECAPITULATIF DU PROJET

Nom de la compagnie :

Titre du spectacle / du projet :

Discipline(s) :

Type de public / âge :

Durée :

Auteur :

Présentation concise du projet :

.....
.....
.....
.....
.....

L'équipe du projet :

.....
.....

Extrait (indispensable) :

.....
.....
.....
.....

Présentation concise des actions proposées autour (indispensable) :

Spécifier le type de public, la durée, le contenu...

.....
.....
.....
.....
.....

Présentation concise de l'auteur :

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous pu contacter l'auteur pour savoir s'il serait prêt à venir sur le Lot pour accompagner la diffusion d'une rencontre avec les publics ? Si oui, quelle a été sa réponse ?

.....
.....
.....

Présentation concise de la compagnie (max 5 lignes) :

.....
.....
.....
.....
.....

Quelques éléments techniques et logistiques :

- Espace demandé (dimensions précises – spécifier la hauteur, et si l'espace scénique est modulable ou non) :
- Logistique ou matériel demandé aux bibliothèques/médiathèques (besoin de noir, prises...) :
- Jauge:
- Spectacle / Action pouvant être joué(e) :
 - o entre les rayonnages : Oui / Non
 - o dans une salle intégrée à la bibliothèque : Oui / Non
 - o sur le temps d'ouverture au public : Oui / Non
 - o en dehors des heures d'ouverture : Oui / Non
- Temps de montage :
- Temps de démontage :
- Autres :

Coût du projet TTC (détailler le prix de cession, les défraiements, le coût horaire des ateliers...) :

.....
.....
.....
.....

Droits d'auteurs (auprès de qui ont-ils été déposés ? leur paiement sera-t-il effectué par la Cie ou par le diffuseur ?) :

.....
.....

Partenaires (pressentis ou acquis : à préciser impérativement) :

.....
.....
.....

Périodes de diffusion possibles entre septembre et décembre 2021 :

.....
.....

Contacts :

- Nom :
- Adresse :
- Téléphone :
- Mail :
- Site internet :

Rappel, merci de joindre impérativement à cette fiche :

- Le **dossier** du spectacle/projet ;
- Une **photo** du spectacle libre de droits et de bonne qualité (300 dpi ou 300 ppp minimum), au format portrait de préférence, en jpeg, ainsi que les crédits ;
- Le **justificatif d'obtention des droits** qui précise les modalités de rétribution de l'auteur.

Les éléments demandés ci-dessus sont indispensables car, si votre projet est retenu, ils figureront dans le dossier communiqué aux bibliothèques/médiathèques.